

Mesure	Échéance d'origine	Terminée	En cours	reportée	Nouvelle échéance (le cas échéant)	Supprimée	Commentaire en cas d'écart important
Concept d'accessibilité VP en fer à cheval							
- Hiérarchisation des voiries							
Marquer les entrées principales et secondaires							
Aménagement de la N80 entrée principale rue Grande (vers Ciplet, Avenues par Reine Astrid et Ville-en-H par Havée): tournes-à-gauche aménagés sur la N80 et traversées piétonnes	2						NR
Aménagement de la N69 entrée principale rue de Lens-St-Remy: tournes-gauche aménagés sur la N69	2						NR
Réserver aux modes doux et véhicules agricoles les chemins de remembrement entre Avenues et Braives		x					
Ajouter à la Zone 30 de la rue Drève d'Ormes une réservation à la circulation locale							NR - nécessité?
Aménagement d'un giratoire N69/N64 avec greffage de la rue Cornuchamp par une 5ième branche et traversées piétonnes	1	x	x				La 5ième branche n'est pas réalisée. Le prolongement des marquages de la N64 vers Huy est prévu.
Aménagement de la N64 entrée principale rue du Centre: tournes-à-gauche aménagés sur la N64	2						NR
Réserver la rue Jules Hénault à la circulation locale							NR (213 Véh/j, V85 de 58 PR2) - intégré au SG + mesures d'accompagnement
Aménagement d'un giratoire N64 avec la rue de Dreye et greffage de la rue St-Sauveur par une 4ième branche et traversées piétonnes	1						NR
Aménagement de la N64 entrée principale rue de Warnant: tournes-à-gauche aménagés sur la N64	2						NR
Mettre en sens unique entrant la rue de la Chaussée Romaine et interdire le tourne-à-gauche en venant de Waremme sur la N69 (modification ligne 45)	1						NR
Créer des zones de transition à l'approche des carrefours dangereux: 70 entre Ciplet et Moxhe et 50 au carrefour rue Grande 70 entre Moxhe et Braives et 50 au carrefour rue de Lens-st-Remy 70 entre Braives et la rue Saint-Donat sur la N64 70 entre Braives et Latinne rue du Centre 70 entre Fallais rue Jules Hénault et Villers 70 entre la rue de Warnant et l'autoroute 70 entre Braives et Tourinne avant Omal et 50 au carrefour rue de la Chaussée Romaine Mettre en oeuvre des traversées cyclables lorsque la vitesse au carrefour est supérieure à 70km/h		- -x - -x -x - -					Il conviendrait également de se positionner sur une limitation de vitesse entre la N64 et la N69 rue Saint-Donat - NR Tutelle 70 uniquement entre le rond-point et chez Brichart - en cours 50 giratoire/Cornuchamp Les nouvelles dispositions de la DGO1 limitent les possibilités communales de rencontrer de tels objectifs. Ceci d'autant plus qu'une liaison cycliste est préconisée.
Aménagement d'un giratoire au Nord de l'E42 permettant de relier les carrières à la N64	3						NR
Jalonnement RN: N64 Saint-Donat supprimer Braives et château N64 Belle-Thérèse supprimer Latinne (juste Hosdent) N64 Calvaire supprimer Fallais N69 Saint-Donat supprimer le transit pour Oteppe N69 rue de Lens-Saint-Remy prévoir Avenues et Ville N69 rue de Villers enlever Avenues N80 rue Grande Ciplet et Ville	1	-x -x -x -x -x - -					Cela a-t'il encore une importance (GPS)? Demandes envoyées au SPW Rue de la Mehaigne jalonnement Ciplet et Ville!

Equiper les RN's de passages piétons et limiter à 50 km/h dans les zones bâties: abaque réalisés - 50 sur Braives et passages piétons

La N69 depuis Moxhe jusque Braives a été aménagée en voirie 50 km/h avec dispositifs de chicanes (+ interdite au plus de 7,5T exc circul. loc. uniquement mentionné au rond-point)+ carrefour St-Donat modifié dans le

Solliciter les RCP concernant les RN (vitesse, route prioritaire, ...), Ravel, ponts - RC Réalisé

La N69 depuis Moxhe jusque Braives a été aménagée en voirie 50 km/h.

Concept des déplacements internes mixte						
- Type d'exploitation des voiries communales						
<u>Intégrer les modes doux aux routes collectrices mixtes:</u> Rue Grande Rue Basse Campagne Rue Reine Astrid/Sucrierie Rue de Cipllet tronçon entre agglos Rue Saint-Pierre/de la Forge/Saint-Donat/Sacré-Cœur/Via/Place du Carcan/du Centre/Golettes/Chée de Hosdent	-x	-	-	-	-	- Il n'y a pas d'accotement sur la première partie du tronçon de la rue Grande mais cette partie de voirie a été visuellement réduite en largeur par le tracé d'une ligne fictive, les plots extérieurs des chicanes ont été enlevés permettant aux cyclistes et piétons de circuler sur le bord de voirie droit (avancer vers piste cyclable suggérée et stationnement alterné?). Des trottoirs ont été aménagés rue Grande. - NR - Des chicanes ont été placées afin de limiter la vitesse des véhicules. Fond d'invest. 2013-2016. - Ce tronçon n'a pas été modifié, il se situe pourtant sur une liaison Cipllet vers le Ravel (trajet préconisé - piste cyclable suggérée) - Des rétrécissements de voirie et aménagements de trottoirs ont été réalisés rue Saint-Pierre (Débit horaire max. 22 véh.-528, V85 de 58 - PR2), de la Forge et Sacré-Cœur. Un cheminement existe également entre Via et la Place du Carcan ainsi qu'un SUL. La rue du Centre est en majorité réalisée et le dernier tronçon est à l'étude. Un trottoir décent existe entre les Golettes et la Chaussée de Hosdent.
<u>Réserver au charroi agricole et aux modes doux les routes suivantes et mettre en oeuvre des dispositifs contre le transit :</u> Derrière Basse Campagne Derrière Onu jusque rue de Ville-en-Hesbaye Entre Rue aux Thiers et Velupont Entre rue de la Chapelle et rue du Bois Tragot/Cornuchamp Tige del Haminde/Chemin de Latinne Entre Saint-Sauveur et Chaussée de Tirlémont Entre Falihottes et Chaussée de Tirlémont	-x	- en cours	-x	-x	-	- aucune mesure n'a été prise contre le transit (nécessité?) - NR pourtant chemin amélioré (peu de transit) ok SGC - aucune mesure n'a été prise contre le transit - la mesure prise contre le transit a été de retirer à chaque extrémité une dalle et de la remplacer par des graviers de gros calibre - Chemin non amélioré, aucun signalement côté Cornuchamp, F45 côté Tragot. - Voir dans le cadre du remembrement partie Chemin de Latinne, F45 côté Tige Del Haminde, bi-bande Chemin de Braives aucune signalisation, accompagnement nécessaire des modes doux dans la traversée si mise en évidence - restera Z70 - Hors Braives, arrivée sur RN, réflexion identique sur la traversée - Hors Braives, arrivée sur RN, id + Remembrement entrée Ville par rue de Cipllet

Demandes importantes

Se baser sur l'abaque IBSR:
V/jour, V85
(abaque + avis ZP + schéma W cyclable)
V/jour ≤ 500, V85 ≤ 50 aucune mesure, mixité
V/jour ≥ 500, V85 ≤ 50 mesures pour les piétons en priorité 2, mixité cyclistes
V/jour ≤ 500, V85 ≥ 50 mesures de réduction de vitesse en priorité 2
V/jour ≥ 500, V85 ≥ 50, mesures de réduction de vitesses et/ou d'accompagnement des piétons en priorité 2
V/jour ≥ 500, V85 ≥ 65, mesures de réduction de vitesses et/ou d'accompagnement des piétons en priorité 1

Remédier à la mesure par la remise en place d'une bande améliorée + id F99 Tourinne

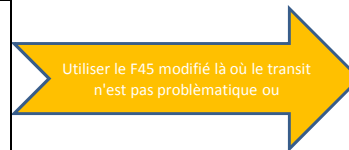
Possibilité de signaler le sentier "Chemin n°x de Braives à Latinne x m"

- Eléments de modération à créer							
Créer des zones 30 en traversée de village:							
Rue de de la Justice de Paix		-x					- Uniquement abords d'école - Plateau - Plateau -Uniquement abords d'école -Plateau
Place Maquet		-					
Rue du Centre (Troubadour)		-					
G. Bolline/H. Krains/Dreye		-x					
Place Limage/de la Gare	2	-					
Créer des éléments de modération en entrée:							
Rue Grande	1	- x					Améliorations rue du Centre (+ stationnement), Saint-Donat et rue de Dreye
rue de la Sucrierie		-x					
rue de la Vigne		-x					
Chemin du Via		-x					
rue du Centre		-x					
Rue de Dreye		-x					

La rue de la Vigne, Place du Carcan, quartier rue de l'Eglise , ... sont en zone 30 également

+ Utilisation de radars préventifs fixes et mobiles

Mesures générales modes doux						
Vélos:						
Mises en œuvre de bulles cyclables						
Modérer les vitesses des automobilistes (si V85 inférieur à 50 km/h, mixité jusque 4000 véh/j)						<p>Il peut être intéressant d'utiliser cette base afin d'objectiver les demandes des riverains.</p> <p>Rue de la Mehaigne: moins de 1000 véh/j, V85 de 58 km/h PR2, renforcement des mesures existantes, stat. alterné?</p> <p>Rue d'Avennes: 358 véh/j, V85 de 65 km/h PR2, mesures à prendre (piste cycl. suggérée, rétréciss.?)</p> <p>Rue de Ciolet: 426 véh/j, V85 de 48 km/h PR0, signalisation du carrefour, 3 chicanes, dépl. du radar début d'agglo?</p> <p>Rue Neuville? Zone d'évitement, stat. alterné?</p> <p>Rue de Brivioulle?</p>
<p>Utiliser les zones 30 au cœur des villages, l'excepté circulation locale et cyclistes, les SUL, les F45 modifié, les rues cyclo-pédestres (y interdire les quads)</p> <p>Rue du Moulin en excepté circulation locale et cyclistes</p> <p>Rétrécir le carrefour place de la Cour de Justice</p> <p>Thier des Broux en F45 modifié cyclistes</p>						<p>- NR, 73 véh/j, V85 de 44</p> <p>- Une ligne de bord réel a été tracée au carrefour dans le Thier du Moulin, renforcement des mesures existantes?</p> <p>- quelle signalisation est la mieux adaptée? Signalisation des deux sentiers</p> <p>- Le SU de la rue du cimetière de Ville pourrait être SUL KO ≤ 3 m</p> <p>- quid du faux F45 ruelle Mathias, à enlever</p> <p>- le F45 rue de Len-St-Remy, Aux Thiers et Tombu pourrait être modifié</p>
Itinéraires cyclables	1					



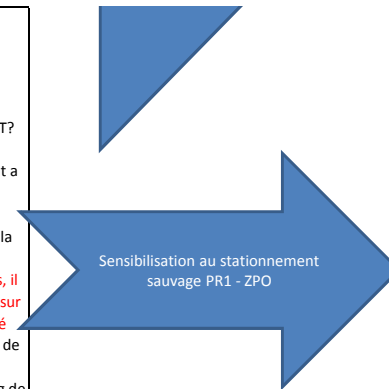
							<ul style="list-style-type: none"> - Rue du Bois 77 véh/j, V85 de 41 - Réalisation d'un cheminement entre la Place de l'Europe et le Ravel au Velupont: Sentier entre la rue de la Havée et la rue Jean Jaures en piéton cycliste, entre la rue de Ciplat et la rue des Aiwisses en 3 utilisateurs, mise en évidence du chemin entre la rue d'Avennes et la rue de Velupont 3 utilisateurs. - Chemin agricole et modes doux entre la rue de liaison Pequets/Vigne et le Ravel, au pont du Cortil, de la rue Les Trous vers la rue de Marneffe, au Point du Jour entre Hougnee et Macabioul, place de la Gare, à l'EH Braives - SUL à améliorer rue des Tilleuls, allée des Ramonis-KO's, rue des Golettes, rue Foncourt (tronçon reliant la rue de Warnant) ok SG, rue du Cimetière à Ville-KO - Excepté circulation locale rue du Sart KO, rue de Mathias au lieu du F457 KO
Utiliser les chemins agricoles, les routes à faible circulation (Véh/j inférieur à 500)							
Mettre en oeuvre des mesures d'accompagnement pour les routes à plus forte circulation							- rue de la Pompe 992 véh/j, V85 de 70 PR1 - remettre en place le coussin?
Déplacements scolaires							
limiter la vitesse aux abords des écoles		x					Zone 30 abords d'école réalisées Place du Carcan 655 véh/j, V85 de 42
Prévoir du parage vélos		x					Parcage vélos dans les écoles communales
Organiser les déplacements		x					Déplacement scolaires en vélo organisé par l'accueil extra-scolaire
Organiser des modules vélo- apprentissage et contrôle technique 1*/an							Réaliser une première fois au printemps 2012
<u>Actions thématiques:</u>							
<u>Personnel Communal:</u>							
Enquête et sensibilisation							Sensibilisation lors de la semaine de la mobilité 2012
Vélos à disposition		x					6 vélos électriques sont à disposition du personnel
Montrer l'exemple (au niveau des élus)							Semaine de la mobilité 2012
Participation aux frais de déplacement cyclistes							NR
Vélos école et carnet de bord							NR
<u>Piétons:</u>							
Réalisation de trottoirs							
Cheminements piétons continus							
Accessibilité aux bâtiments publics							

A améliorer + pédibus + surveillant

Dynamiser l'utilisation

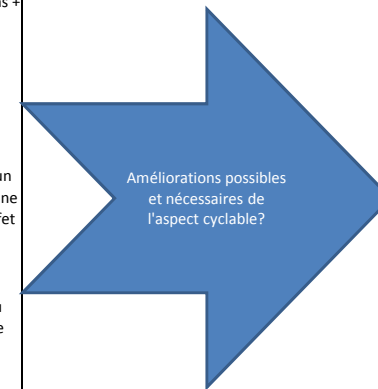
Mener une réflexion sur les typologies de trottoirs à préciser en fonction du type de voiries? (Klinkers/tarmac/...): Importance de la différenciation en zone 30.
Moins d'importance si la mixité est possible (- 500 véh/j).
Si + 500 véh/j, importance de protéger les piétons
Si + 6 m de voirie permet de réduire visuellement la largeur tarmaquée "réduction V")

<p><u>Sensibilisation au stationnement sauvage, réorganisation du stationnement:</u> Rue du Pont Centre administratif de Braives + Place du Carcan Ecole de Cipllet Ecole d'Avennes Ecole de Fallais Place Limage Rue Hubert Krains</p>	<p>1 1 1 2</p>	<p>- x -x - -x -x -x -</p>					<p>- Stationnement interdit au plus de 2T? -La projet de la Place du Carcan est toujours en "projet", le stationnement a été augmenté au niveau de l'administration communale (P automobile au Carcan et au Thier de la Sauvegarde) - Des premières pistes ont été lancées, il convient de se positionner plus avant sur ce projet, partie projet Void 9 réalisé - Stationnement au niveau de la Place de l'Eglise face à l'école - Stationnement devant l'école, parking de la MV et projet d'extension en cours - Stationnement réglementé - NR + rue Nouvelle, Marché Local (+ C43 30 km), quartier Eglise (+ fin mesure Z30 ou SU)</p>
							<p>Stationnement réglementé rue du Tumulus, rue de Lens-Saint-Remy, Sacré-Cœur, Place de la Gare, Thier de la Sauvegarde, chaussée de Hosdent, rue du Village</p>
<u>Déplacements scolaires</u>							
<p><u>Rues réservées aux jeux:</u> Rue Mapayon Rue du Trou Potier Rue la Rue Rue du Pont Rue du Zéé Rue du Tombu Void 9 Rue Genon partie et rue de la Neuville Place de L'Europe Rue du Sart Rue d'Oteppe partie Rue du Bolland Rue "centrale" Golettes Rue du Moulin Thier des Broux Rue St-Roch Rue de l'Eglise partie Passage du Jardinier Enclos/Maréchal Partie rue Foncourt vers rue de Warnant</p>							<p>Cette mesure n'a plus été mise en place depuis 2011 compte-tenu de l'accompagnement dans les aires de jeu durant les vacances d'été mais aussi de la réglementation liée à ces zones réservées, à savoir, entre autres: - les vélos n'y sont autorisés que s'ils doivent y passer et ce au pas ou pieds à terre, ce qui n'est pas l'objectif des riverains concernés, - les barrières doivent être enlevées tous les jours en-dehors des heures concernées par la mesure (de 9h à 21h).</p>



Mesures spécifiques modes doux						
<p>Chemins cyclo-pédestre:</p> <p>Tige del Haminde/Cornuchamp/traversée Chée de Tirlemont/Chemin de Latinne (+ c/transit) Thier du Notaire Chemins privés Eglise de Braives Chemin de la Rainette Rue F. Wathoul Aux thiers/Tombu Chemin du Cimetière à Ville-en-Hesbaye Sentier entre rue des Ecoles et Grande et entre Grande et Chabot Rue de la Vieille Cense côté Ravel (F45 modifié cyclistes) Rue Caton/rue de Warnant Ravel vers rue de Marneffe (1er partie) Rue de la Basse (tronçon côté rue les Trous F45 modifié cyclistes) Rue du Village</p>	1	-	-	-	-	<p>- A voir dans le cadre du remembrement concernant le chemin de Latinne - F99 Chemin de Braives - 50 vers Giratoire - Chemin d'un réel intérêt, signalisation du sentier possible (cfr aménagement de la place du Carcan) - C1 mis en place privé - Difficulté pour les vélos?, signalisation sentiers - Rue dans la zone 30 du quartier de la rue de l'Eglise ??? Revoir dans le cadre d'une mise en SU - Chemin amélioré, modes doux + par les installations de l'EH Braives vers le Ravel - Chemin menant au cimetière de Ville, SUL?+ réflexion chemin entre Eglise et rue J. Wauters (signalisation?) - Chemin d'un réel intérêt, signalisation des sentiers possibles - Réalisé - Réalisé - Réalisé mais quid partie privée?, pré-signalé le F99 - Interdit au 3,5T + sens interdit des Trous vers la Basse</p>
<p>Chemins de remembrement:</p> <p>Rue de la Chapelle/du Bois + dispositif c/ transit Aux Thiers/ Velupont + id Aiwisses/rue de Cipllet Trixhes/ chée de Tirlemont</p>	1	-x	-x	-x	-x	<p>- Dispositif contre le transit réalisé mais non probant pour les cyclistes cfr Chemins agricoles et modes doux - réalisé mais pas de mesures contre le transit - Réalisé, cheminement depuis le Ravel au Velupont jusque la Place de l'Eurpoe à Cipllet - Réalisé remarque identique que pour la rue de la Chapelle</p>
<p>Zone 30:</p> <p>Drève d'Ormes Carcan Rue de Dreye Rue des Ecoles Rue de la Justice de Paix</p>	1	-x	-x	-x	-x	

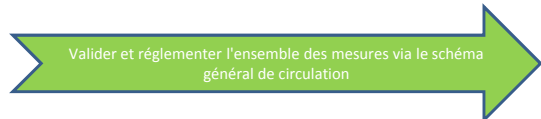
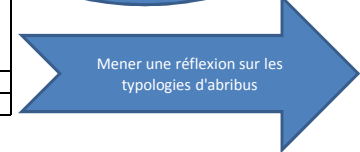
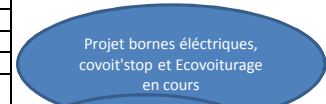
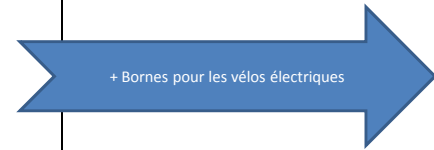
Routes de liaison : Modérer la vitesse et éventuellement trottoir + cyclable	1					
Rue de la Vigne (410 véh/j, V85 de 46)		x				Trottoir réalisé avec élargissement ponctuel des trottoirs et éléments de modération + radar préventif solaire mobile régulièrement dans cette rue, zone 30 (Tjrs trop vite par rapport à une Zone 30)
Rue Saint-Pierre (528 véh/j, V85 de 58), rue de la Forge, rue Sacré-Cœur Rue Mapayon		x	x			Trottoir réalisé avec élargissement ponctuel des trottoirs + passages piétons + Sacré-Cœur (îlot et stationnement alterné) - Tjrs PR2 rue Saint-Pierre Trottoir amélioré Radar préventif fixe, possibilité d'améliorer le signalement d'entrée d'agglomération, PR2
Rue Saint-Donat (598 véh/j, V85 de 59)						Trottoir réalisé avec élargissement ponctuel des trottoirs, mise en place d'un stationnement réglementé, début de zone 30 avec plateau, radar préventif fixe, effet de porte
Rue du Cornuchamp		x				Trottoir réalisé dans le cadre de l'aménagement du carrefour Duchâteau voir remarques concernant limitation de vitesse + Piste cyclable séparée? Trottoir réalisé, SUL
Chaussée de Tirlémont (1986 véh/j, V85 de 81) Thier Depas		x	x			Trottoir aménagé, passage piéton, protection des piétons et cyclistes au pont Trottoir réalisé en majeure partie suite en cours, dos d'âne peu attractif pour les cyclistes sur le tronçon gendarmerie, plateau au Troubadour trottoir aménagé - PR2
Chemin du Via		x				Trottoir aménagé, stationnement alterné
Rue du Centre Rue des Golettes (156 véh/j, V85 de 52)		x	x			Trottoir réalisé, stationnement mis en place au niveau de la cour de Justice, éléments modérateurs de vitesse - renforcement des mesures?, radar préventif fixe au Thier du moulin - PR2 Chaussée de Fallais, effet de porte et radar préventif fixe - 363 véh/j, V85 de 64 PR2
Chaussée de Hosdent/rue de la Centenaire		x				Accède à la Zone 30 du quartier de l'Eglise Trottoir réalisé rue G. Bolline avec traversée piétonne Trottoir réalisé traversée piétonne à proximité de la rue de Dreye, zone pavée au niveau du pont Trottoir réalisé jusque l'école, zone de stationnement, zone 30, accès par RN effet de porte et radar préventif fixe PR2 - renforcement des mesures
Place de la Cour du Justice et Thier du Moulin (831 véh/j, V85 de 54) en amont		x				
Sortie sentier Thier des Broux		x				
Rue L. debatty/G. Bolline		x				
Rue Hubert Krains		x				
Rue de Dreye (402 véh/j, V85 de 69)		x				



Rue du Tumulus Ry d'Ardenne	x x				Trottoir réalisé, radar préventif fixe, passage piéton, effet de porte, stationnement alterné + coussin à remettre en place Effet de porte
Rue J. Wauters 936 véh/j, V85 de 53, rue d'Avennes 358 véh/j, V85 de 65 Rue de la Motte					Effet de porte (peu contraignant) PR2
Rue de Cipllet 426 véh/j, V85 de 48 PRO					Radar préventif solaire fixe, effet de porte PRO Cheminement depuis le Ravel rue de Velupont jusque la Place de l'Europe à Cipllet Effet de porte
Rue du Velupont partie Avennes Rue des Pequets 116 véh/j, V85 de 49 PRO Rue de la Justice de Paix (trottoir refuge dans le tournant vers rue de Villers) Rue de Lens-St-Remy 773 véh/j, V85 de 52 Rue des Botteresses					Chicanes, trottoirs améliorés PR2
Rue de Moxhe Rue de Villers Rue de la Sucrierie Rue de Ville-en-Hesbaye					Radar préventif solaire fixe, casse-vitesse naturel Effet de porte Chicanes Effet de porte Chicanes, trottoirs réalisés dans le tronçon menant au rond-point Guily PR2 - Fond d'invest. 2013-2016
Rue Reine Astrid 964 véh/j, V85 de 55 Rue Basse Campagne					Effet de portes et chicanes (648 V/jour, V85 58 PR2)
Rue de la Mehaigne Rue Chabot					Trottoirs réalisés en grande partie, rappel 50, ligne fictive et chicanes désaxées, radar préventif solaire Fixe
Rue Grande					Trottoirs réalisés rue des Ecoles et de Void aux abords de l'école, zone Void9 de stationnement, accès crèche piéton amélioré
Rue des Ecoles (281 véh/j, V85 de 43, 242 véh/jour, V85 43 PR2)/de Void (149 véh/j, V85 de 44)/ de la Dîme (trottoirs + SUL devant la crèche + accès crèche)					Radar préventif solaire fixe, effet de porte
Rue de la Havée					Casse-vitesse "naturel", effet de porte muni d'un coussin, radar préventif solaire fixe avec message variable
Rue de la Chaussée Romaine (703 véh/j, V85 de 63 PR2)/rue Albert ler/Chemin de Latinne					Plateaux PR2 radar préventif solaire fixe + 1 radar préventif mobile communal, 1 de la zone de Police, et 1 solaire mobile
Rue de Marneffe (296 véh/j, V85 de 56)/Place Limage/Place de la gare Route de Warnant (carrefour pont)					

Se baser sur l'abaque IBSR:
V/jour, V85
(abaque + avis ZP + schéma W cyclable)
V/jour ≤ 500, V85 ≤ 50 aucune mesure, mixité
V/jour ≥ 500, V85 ≤ 50 mesures pour les piétons en priorité 2, mixité cyclistes
V/jour ≤ 500, V85 ≥ 50 mesures de réduction de vitesse en priorité 2
V/jour ≥ 500, V85 ≥ 50, mesures de réduction de vitesses et/ou d'accompagnement des piétons en priorité 2
V/jour ≥ 500, V85 ≥ 65, mesures de réduction de vitesses et/ou d'accompagnement des piétons en priorité 1

<p>SUL Chemin Lautia Rue Saint-Roch Rue J. Jaures Rue les Rochettes Rue Foncourt (partie vers rue de Warnant)</p>	1	-x - - - - - en cours					+Thier de la Sauvegarde? Vu dans le cadre du SG
<p>Bande cyclable suggérée Chemin du Via (dans le sens de la montée + rétrécissements ponctuels avec by-pass vélos) Rue de Cipllet/rue de la Havée Fin de la rue du Centre vers la Chaussée de Tirlemont</p>		- - -					Pour la rue du Centre quid de l'accompagnement sur la RN?
<p>Bornes de stationnement Centre administratif de Braives Ecole de Cipllet Rond-Point Guily Place de l'Europe Ecole Avennes Place Limage Place de la Gare</p>	1	-x -x -x					
<p>Connexions au Ravel: Avennes vers Ville par le Velupont et Aux Thiers Installations de l'EH et de la Gare Chemin du Via vers Braives centre Rue du Cortil vers Latinne (fermer aux autom. de juin à septembre) et vers Hosdent (par rampe au niveau du pont, par terrain entre les fermes) Accès au niveau du château de Fallais Accès au niveau de la rue de Dreye (rampe) Accès par la rue Les Trous et la rue de Marneffe</p>		-x -x -x -x -x					Trottoir suggéré par ligne de bord réel, limiter la rue à 70 km/h?
Concept de base pour les transports collectifs							
- Favoriser l'intermodalité aux gares SNCB							
<u>Inciter au transfert modal de la voiture vers le rail</u>							
Améliorer les conditions d'accès et d'accueil des usagers aux gares							
Valoriser les transports collectifs							
<i>Assurer la connexion des lignes de bus avec le réseau ferroviaire</i>							
Etudier une liaison directe entre Braives et Waremme							
Replacer la ligne 127a sur la N64 en limitant ses arrêts et accompagner les usagers par une correspondance par un bus communal ou un système de bus à la demande à l'échelle de la Hesbaye							
<i>Renforcer les lignes TEC régulières</i>							
<i>Optimiser les lignes de bus pour assurer la desserte des villages</i>							



Evolution du contexte

Document	Instance	Date	Éléments neufs ou divergents par rapport au PCM	Annexes
SDER	Gouvernem. Wallon	28/06/2012	Présentation au CC du 10/01/2013	a
Noyau d'habitat	Gouvernem. Wallon	01/09/2011	Délibération du CE 19/12/2011 : <u>noyaux déterminés</u> : Centre administratif de Braives; Site du PCAD à Brivioulle (infr.sport, centre récréatif, anc.gare); Quartier de la Place Maquet à Tourinne; Rue du Centre à Latinne; Quartier de l'ancienne gare à Fallais; Quartier de l'ancienne gare à Fumal; Rue de la Motte à Ville-en-Hesbaye; Rue de Void et Place de l'Europe à Ciplet; Rue de la Justice de Paix à Avennes.	b
Enquête "bien-être"	ADL	2012	Majorité d'insatisfaction sur la sécurité routière (aménagement et services) Majorité d'insatisfaction sur les aménagements de mobilité de manière générale, sur les trottoirs, sur les pistes cyclables Satisfaction sur les sentiers, le Ravel, la mobilité Satisfaction du service des solitaxi's Déplacement dans et en dehors de la commune en grande majorité en voiture, également beaucoup de déplacements à pied et à vélo dans la commune Insatisfaction sur l'offre TEC vers Waremme (satisfaction vers Hannut et Huy) Satisfaction quant à la signalisation	c
Note de Politique générale	CC	2012-2018	Poursuivre les aménagements de mobilité douce et de sécurité; Réaménagement de la Place du Carcan + place et pourtours de l'église d'Avennes + pourtours "Void9" à Ciplet + abords de la salle Colpin à Fumal; Aménagement de pistes cyclables villages, traversée vers Tourinne et Ravel; Les Déplacements scolaires; TEC vers Waremme; SU; Radars préventifs; Bornes électriques; Vélos électriques; Solitaxi's; Co-voiturage; Vitesse RN; Charges permis d'urbanisation; Décentralisation d'actes administratifs; Soirées d'information citoyenne; Développement de parkings;	d
A21 local	Conseillère en environnem.	1er trimestre 2013	Rédiger le schéma général de circulation Améliorer la sécurité des usagers les plus faibles par du marquage, des éléments ralentisseurs, les radars préventifs, des campagnes de sensibilisation Réduire les déplacements individuels par l'amélioration du service TEC, le co-voiturage, des circuits vélos	

Evolution du contexte

Consultation populaire dans le cadre du diagnostic du PCDR 2	ADL	2013	<p><u>Avennes</u>: améliorer la desserte TEC du village</p> <p><u>Braives</u>: trouver une alternative aux ralentisseurs, placer des éléments s'accordant avec le paysage, diminuer les vitesses pratiquées et contrôler, aménager des trottoirs et empêcher les voitures de s'y garer et organiser les déplacements vers Landen, favoriser la circulation douce</p> <p><u>Fallais</u>: TEC vers Waremme, diminuer les vitesses, véhicule partagé, point relais livraison, utiliser les sentiers, accès Ravel par le Château, ...</p> <p><u>Latinne + "spécial Hosdent(*)"</u>: limiter et faire respecter les vitesses, ne pas mettre en oeuvre des aménagements de type chicanes, rond-point,, parking, TEC vers Waremme, (*) arrêt à Hosdent.</p> <p><u>Fumal</u>: TEC mal adapté, sentiers, contrôle renforcé</p> <p><u>Ville</u>: sentiers, trottoirs, vitesse, TEC vers Waremme et Namur</p> <p><u>Tourinne</u>: gérer les sorties d'école, développer le ramassage scolaire</p> <p><u>Ciplet</u>: développer les TEC, pistes cyclables, trottoirs PMR,</p> <p><u>Enfants</u>: diminuer les vitesses, améliorer l'aspect cyclisme, modes doux, améliorer les TEC, location de vélos, améliorer l'état des voiries</p> <p>CFR la synthèse qui sera faite dans le cadre du diagnostic</p> <p><u>Associations</u> (comités de village, clubs sportifs,...) : rendre à la Place Maquet de Tourinne son utilité première et empêcher que les voitures s'y parquent encore; il n'y a pas de réel parking au niveau du "Roxy", très fréquenté et dont toutes les dépendances sont utilisées (cour, verger,...).</p>	Cslt.ODR2 "Enfants" =>annexe "e"
Réseau TEC	TEC	1er mars 2013	Voir carte du réseau des lignes de bus TEC Liège-Verviers relative à la commune de Braives	carte TEC
Statistiques accidents	ZPHO	1er semestre 2013	<p>Sur l'Entité braivoise : 1 seul accident mortel, aucun blessé grave, 9 blessés au total, tous légers. Sur les 9 accidents avec lésions corporelles, 4 ont eu lieu sur des Nationales et les 5 autres sur des routes communales, dont 1 tué rue de la Pompe.</p> <p>Pour toute la ZPHO: globalement pas plus d'accidents le week-end que la semaine, au contraire ! Nombre d'accidents +/- identique pour chaque mois, hormis janvier et juin en hausse. En grande majorité les blessés ne sont PAS sous l'influence de l'alcool, 0% sous l'influence de drogues ou médic., 100% avec assurance, port de la ceinture, respect des règles sur les poids lourds et 0% en vitesse excessive ! En grande majorité sans délit de fuite. La tranche d'âge la plus touchée, qui ressort nettement : 35-64 ans (popul.active); équivalence au niveau du sexe, idem masculin et féminin. Le type de personnes impliquées est majoritairement le conducteur, vient ensuite le passager, les autres types d'utilisateurs sont dans la même moyenne. Le type de véhicule impliqué en majorité est la voiture voyageur, les autres types connus sont en nette minorité. 1 seul accident recensé avec blessés/morts impliquant un poids lourd (1 tué).</p>	f
Enquête "semaine de la mobilité 2013"	Conseillère en mobilité	sept-13	Possibilité a été donnée à la population, par le GAL Burdinale Mehaigne, de tester un vélo à assistance électrique (VAE). Il en ressort que : sur un parcours d'environ 17km, la majorité des utilisateurs/testeurs (tranches d'âge : 14 ans, 40-50 ans et 60-70 ans) sont convaincus ! Difficultés parfois pour l'accès aux commandes de l'assistance, la maîtrise de la vitesse et le passage des vitesses. Les testeurs utiliseraient le VAE en majorité pour les loisirs et les petites courses locales; certains pour le déplacement domicile-travail. Pour tous, le gros obstacle à l'achat d'un VAE est le prix ! Mais le manque d'infrastructures sur les grands axes est quand même mentionné.	g
Diagnostic déplacements domicile-Travail	Gouvernem. Fédéral	juin-11	Augmentation des déplacements en voiture. Diminution de l'utilisation des TEC et du covoiturage.	

Nouvel élément

Nouvel élément (projet, vision, réflexion, constats, tendances...)	Ce qui implique :					
	Simple mise à jour des échéances	Complément	à ajouter	Révision de la thématique / du chapitre	Révision complète / transversale	Observation
A. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL						
rédiger le schéma général de circulation (A21)				travail réalisé, mesures correctrices en cours		
marquer les entrées de village avec du tressage, des fleurs et des plaques indiquant le village (absence de panneaux sur la route du Tumulus depuis Marneffe) (Cslt ODR2 à Braives)						F43 manquant vu dans le cadre du SGC
créer des voiries permettant de relier les différents villages (Cslt ODR2 à Fallais); Tourinne est excentré (Cslt ODR2 à Fumal !)				Voir carte/village: manques?		
restaurer les chemins s'ils ont une raison d'être (Cslt ODR2 à Latinne); revalorisation de chemins disparus (Cslt ODR2 à Ville)				Voir dans l'état d'avancement + déterminer les manques		
impossibilité de vivre à Braives et plus particulièrement à Ville-en-Hesbaye sans voiture (Cslt ODR2 à Ville)						Covoit'stop peut améliorer la situation
chaque bassin de vie fera l'objet d'un plan de mobilité supra-communal (Projet de SDER)						Interroger la Région, le Ministre sur les modalités, la prise en charge, ...?
Conclusion du CS du 10/02:				De manière générale concernant les modes doux, il conviendrait de déterminer les points noirs dans les cheminements existants à améliorer et de déterminer les chaînons manquants.		Il conviendrait d'interroger le niveau supérieur sur les modalités d'un volet inter-communal.
B. MARCHE						
en tenant compte des besoins des aînés et des PMR, il faut renforcer les efforts d'amélioration des trottoirs, sentiers, liaisons piétonnes... (SDER); renforcer le service aux aînés (Cslt ODR2 à Ciplet);				Prioriser les aménagements à concevoir		Voir CPAS et PCS pour le service aux aînés

Nouvel élément

<p>améliorer la sécurité des usagers les plus faibles par du marquage, des éléments ralentisseurs, les radars préventifs, des campagnes de sensibilisation (A21); faire de la sensibilisation, faire respecter le code de la route pour la sécurité des enfants notamment (Cslt ODR2 à Ciplet)</p>			<p>Prioriser les aménagements à concevoir</p>		<p>Développer le point communication et sensibilisation (respect de l'interdiction de stationner sur les trottoirs) - ZPO</p>
<p>pas de "sécurisation" des sorties d'école et incivilité (Cslt ODR2 à Tourinne)</p>			<p>Prioriser les aménagements à concevoir</p>		<p>Développer le point communication et sensibilisation</p>
<p>développer le processus des Plans de Déplacement Scolaire, en encourageant la marche (partie 2 - d); organiser des pédibus (Cslt ODR2 à Ciplet)</p>			<p>PDS (déplacements scolaires à vélo et pédibus)</p>		
<p>équiper, en partenariat avec les services régionaux, des passages sécurisés pour piétons sur les grand-routes bordant l'Entité et réduire la vitesse à 50km/H dans les zones bâties (partie 2 - d)</p>			<p>Voir axe 1 de l'état d'avancement, SG</p>		
<p>manque de trottoirs aménagés (partie 2 - c); aménager des trottoirs dans toutes les rues et notamment entre le Roxy et la gare (pas forcément en macadam) et empêcher les voitures de s'y garer (Cslt ODR2 à Braives); trottoirs et filets d'eau à améliorer (Cslt ODR2 à Fumal); trottoirs à aménager et mètre de remembrement à respecter (Cslt ODR2 à Ville); trottoirs impossibles à pratiquer avec une poussette et un enfant ou avec une chaise roulante (ex.: la rue du Cornuchamp qui mène aux écoles) à cause du parking sauvage et de l'absence de trottoirs => aménager ceux-ci pour qu'ils soient praticables par des poussettes, trottinettes, vélos d'enfant, chaises roulantes,...(Cslt ODR2 à Ciplet)</p>			<p>Prioriser les aménagements à concevoir</p>		<p>Cornuchamp et Roxy vers Gare : réalisé</p> <p>Développer le point communication et sensibilisation</p>
<p>aménager un trottoir pour les piétons d'un côté de la route et le transformer en piste cyclable de l'autre côté (comme en Flandre) (Cslt ODR2 à Ciplet)</p>			<p>Prioriser les aménagements à concevoir</p>		

			<p>Cfr A: De manière générale concernant les modes doux, il conviendrait de déterminer les points noirs dans les cheminements existants à améliorer et de déterminer les chaînons manquants (noyau, école, commerce, arrêt de bus, promenade, ...).</p> <p>Il convient de mettre en avant les cheminements existants (et le type d'utilisateur ciblé)</p> <p>De la communication adaptée doit être mise en oeuvre.</p> <p>Un volet PDS devrait être développé avec les écoles (direction, enseignant, enfants et parents) mettant en avant l'existant.</p> <p>Pour ce volet de manière générale, l'avis et les suggestions de commissions existantes peuvent être sollicités (CCATM, CLDR, PCDN, ...)</p>		<p>Le stationnement sauvage est un frein à la marche. Il faut sensibiliser à ce problème et remédier.</p> <p>La sensibilisation doit aussi passer par les écoles pour le stationnement sauvage lié aux déplacements scolaires.</p>
Conclusion du CS du 10/02:					
C. VELO					
aménager les espaces publics afin de faciliter les déplacements des cyclistes (SDER)			Prioriser les aménagements à concevoir		
utilisation d'une "charrette à cartables" pour améliorer l'accompagnement des élèves à vélo (partie 2 - d)					Développé par ECPA
développer le processus des Plans de Déplacement Scolaire, en favorisant l'utilisation du vélo (partie 2 - d)			PDS (déplacements scolaires à vélo)		
favoriser les déplacements à pied, en vélo et vélo électrique => faire de la sensibilisation à son utilisation, augmenter les voiries adaptées aux vélos et piétons que ce soit en sites propres (RAVeL, sentiers...) ou non (sécurisation des chaussées existantes) et offrir la possibilité de louer des vélos (Csst ODR2 "Enfants" - annexe "e")			Prioriser les aménagements à concevoir		Voir pour de la location de vélos

Nouvel élément

encourager le vélo électrique (SDER); susciter l'utilisation du vélo électrique pour les déplacements entre villages et vers les villes de proximité (partie 2 - d)					Tous en selle
aménager des zones de parking équipées de bornes pour les vélos électriques, à proximité des lieux de travail et des liaisons de transports en commun (partie 2 - d)					Casiers pour bornes POLLEC
imposer des pistes cyclables et radars préventifs dans le cadre des lotissements (partie - d)					Voir dans le cadre de la finalisation du RCU (Charges d'Urbanisme)
aménager des circuits vélo (A21)			Prioriser les aménagements à concevoir		
manque d'infrastructures sur les grands axes (enq.GAL "mise en selle" - g)			Voir axe 1 de l'état d'avancement		Voir schéma directeur du réseau routier régional. Voie 13, quelles améliorations?
création d'un réseau sécurisé et balisé de pistes cyclables et de modes doux reliant les villages de l'Entité et principalement le RAVeL (ex: traversée vers Tourinne, liaison Cipllet vers Avennes et vers Ville-en-Hesbaye...) (partie 2 - d); favoriser et poursuivre des aménagements de mobilité douce (vélo, piéton) et de sécurité dans toute l'Entité (partie 2 - d + Cslt ODR2 à Braives); manque de pistes cyclables (partie 2 - c); mettre en place une piste cyclable entre la Grand'Route et le village (Cslt ODR2 à Fallais); pistes cyclables inexistantes => développer un réseau cycliste sûr, y compris pour les enfants (Cslt ODR2 à Cipllet)			Voir carte/village et prioriser les aménagements à concevoir		
rouvrir les anciens sentiers publics, pour relier notamment davantage le village au RAVeL : ouvrir un sentier/passage vers le RAVeL depuis l'église, (r)ouvrir un sentier/une liaison entre (la rue de)l'église et le château de Fallais (en passant au-dessus de la Mehaigne) (Cslt ODR2 à Fallais); absence de rayonnement autour du RAVeL (Cslt ODR2 à Cipllet); réhabiliter les sentiers pour les piétons, les vélos et créer un maillage entre les villages (Cslt ODR2 à Fumal)			Voir carte/village: manques?		

Nouvel élément

sur le RAVeL, installer des panneaux indicateurs vers les différents commerces (CsIt ODR2 à Fallais)					Autorisation du SPW (! Code du gestionnaire)
sécuriser le RAVeL à partir des axes routiers et des salles de village, en réduisant la vitesse des véhicules (CsIt ODR2 à Latinne); importance du RAVeL pour les enfants, pour eux c'est un élément positif sur le territoire braivois (CsIt ODR2 "Enfants"- annexe "e")			Voir dans l'état d'avancement, les manques		
manque d'entretien des chemins balisés et notamment du RAVeL (présence d'épines suite à la taille des arbustes provoquant des crevaisons de pneus)(CsIt ODR2 à Ville + CsIt ODR2 à Tourinne)					Entretien
manque d'entretien du drain qui longe le sentier derrière l'église (CsIt ODR2 à Ville)					Entretien
manque d'entretien des accotements et des arbres sur les chaussées (CsIt ODR2 à Tourinne)					Entretien
création d'un réseau de surveillance citoyenne de l'état des sentiers (cf.outil internet développé par le "GAL Entre Sambre et Meuse", disponible bientôt pour toute la Wallonie) (CsIt ODR2 à Ville)					Se renseigner.....

			<p>Cfr A: De manière générale concernant les modes doux, il conviendrait de déterminer les points noirs dans les cheminements existants à améliorer et de déterminer les chaînons manquants (noyau et intervillage, école, commerce, arrêt de bus, promenade, ...). Il convient également de déterminer le mode d'accompagnement nécessaire du cycliste sur la voie considérée (mixité, piste suggérée, ...?)</p> <p>Il convient de mettre en avant les cheminements existants (et le type d'utilisateur ciblé) De la communication adaptée doit être mise en oeuvre. Un volet PDS devrait être développé avec les écoles (direction, enseignant, enfants et parents) mettant en avant l'existant.</p> <p>Pour ce volet de manière générale, l'avis et les suggestions de commissions existantes peuvent être sollicités (CCATM, CLDR, PCDN, ...)</p>		
Conclusion du CS du 10/02:					
D. TRANSPORTS EN COMMUN					
qualité des liaisons entre les espaces ruraux et les pôles (SDER)					
<p>insatisfaction offre TEC vers Waremme (partie 2 - c e t d + Cslt ODR2 à Fallais); favoriser la liaison TEC avec Waremme, pôle d'activités (Cslt ODR2 à Latinne); liaison TEC vers Waremme à améliorer (Cslt ODR2 à Fumal); difficultés pour se rendre à Waremme et à Namur en transport en commun (Cslt ODR2 à Ville); mettre en place une ligne de bus vers Waremme (Cslt ODR2 à Tourinne)</p>			<p>TEC vers Waremme!</p>		

Nouvel élément

développer les lignes de bus TEC sur Ville-en-Hesbaye (Cslt ODR2 à Avennes!); prévoir un arrêt de bus (ligne 127) dans le centre de Hosdent (Cslt ODR2 "Village du Saule" spécial Hosdent); services TEC non adaptés (Cslt ODR2 à Fumal); amélioration du service TEC pour réduire les déplacements individuels (A21); il manque des places dans les bus pour les écoliers aux heures de pointe en direction de Hannut alors que les bus sont vides en journée (Cslt ODR2 à Ville); réseau TEC vraiment insuffisant; améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande du réseau TEC (Cslt ODR2 à Cipllet)			TEC		Développer les opportunités avec le covoiturage
la ligne 127 Landen/Huy dessert bien les villages (Cslt ODR2 à Fallais)					
développer le processus des Plans de Déplacement Scolaire, en incitant à l'utilisation des transports publics (partie 2 - d)			PDS		
une ligne express devra permettre de relier les pôles, une ligne express Hannut Waremme est donc à développer - Projet de SDER					Namur Hannut en passant par Cipllet centralité (rond-point Gaily Covoit'stop), Hannut Waremme en passant par Braives centralité (rond-point Duchâteau Covoit'stop)....
Conclusion du CS du 01/04:			Interroger sur le positionnement de Braives sur la ligne express (Hannut - Waremme) Développer l'intermodalité		
E. CIRCULATION MOTORISEE					
rationaliser la demande de mobilité (SDER)					
mobilité à développer (Cslt ODR2 à Ville)					
manque de mobilité intervillage (Cslt ODR2 à Fumal)			Voir dans l'état d'avancement, les manques		

Nouvel élément

réduire la dépendance à la voiture de la mobilité scolaire (SDER); organiser plus de ramassage scolaire par bus ou via les rangs vélo (Cslt ODR2 à Tourinne); organiser un ramassage scolaire pour économiser l'essence => développer le transport en commun (Cslt ODR2 "Enfants" - annexe "e")			PDS		
développer le processus des Plans de Déplacement Scolaire, en développant le co-voiturage (partie 2 - d)			PDS et axe covoiturage		
encourager les taxis sociaux, le co-voiturage, les voitures partagées ou le transport à la demande (SDER); poursuivre l'utilisation des solitaxis (partie 2 - c et d); réduire les déplacements individuels par le co-voiturage (A21); renforcer et encourager les modes de déplacements collectifs (Cslt ODR2 à Cipllet); utiliser moins la voiture (=> développement de modes alternatifs de co-voiturage...) (Cslt ODR2 "Enfants" - annexe "e")					Développement des axes covoiturage, maintien des solitaxi's
organiser les déplacements vers la gare de Landen (Cslt ODR2 à Braives)			TEC et covoiturage		
soutenir l'organisation de car-pooling faite par les citoyens (Cslt ODR2 à Tourinne)			Covoiturage		
favoriser le co-voiturage en créant un site internet dédié aux offres et demandes des habitants (et l'inciter pour les déplacements culturels) (partie 2 - d)			Covoiturage		
proposer des échanges de déplacement de transport de personnes et de matériel (Cslt ODR2 à Fumal)			Covoiturage		Echange de matériel?
mise à disposition pour les citoyens d'un véhicule de location pour des transports spéciaux: d'outils, de machines,... (Cslt ODR2 à Fallais)					Location de véhicules?
créer un point de dépôt qui rassemblerait les achats effectués sur internet (Cslt ODR2 à Fallais)					? Poste et commerces
poursuivre l'idée de réaliser un réseau de bornes électriques pour voitures électriques, en partenariat avec l'ensemble des autres communes de l'arrondiss.Huy-Waremme (partie 2 -d)					Voir avec Ecovoiturage? Et Bornes projet Province
oser la réflexion de sens uniques là où c'est possible (partie 2 - d)			Voir dans l'état d'avancement, les manques		

Nouvel élément

problème de sens unique dans le village de Tourinne : aménager un sens unique rue de l'Enclos, à la fin de la rue en cul-de-sac (CsIt ODR2 à Tourinne)			Voir dans l'état d'avancement, les manques		
poursuivre les achats de radars préventifs (partie 2 -d)		En continu			et de temps en temps passer à du répressif
continuer à réduire la vitesse des véhicules par une meilleure stimulation (et un contrôle régulier) (CsIt ODR2 à Braives); sentiment d'insécurité dû à la vitesse excessive dans les villages=>réduire la vitesse et améliorer la sécurité (CsIt ODR2 à Fallais); problème de vitesse excessive à Latinne =>plus de sécurité (et faire respecter la réglementation) (CsIt ODR2 à Latinne); (plus de contrôles (CsIt ODR2 à Fumal)); vitesse excessive dans les villages (CsIt ODR2 à Ville); insécurité sur les voiries publiques; faire respecter à tout prix les 50 km/h dans toutes les rues de chaque agglomération de l'Entité (CsIt ODR2 à Ciplet); les voitures roulent trop vite, les cyclistes sont en danger (CsIt ODR2 "Enfants" - annexe "e")					Développer l'axe contrôle
revoir les aménagements de sécurité routière (pas la signalisation : OK!) (partie 2 - c); faire respecter de manière pratique la mobilité de tous les usagers de la route; augmenter la sécurité (CsIt ODR2 à Ciplet)					
sécuriser l'accès à Braives, le passage sur la Grand'route, pour rapprocher Tourinne du Grand Braives, sécuriser l'entrée de Tourinne (chemin de Latinne), installer des coussins berlinois et effectuer un rétrécissement de la chaussée pour diminuer les vitesses excessives (CsIt ODR2 à Tourinne + partie 2 - d en ce qui concerne la traversée sécurisée de la N64 pour les Tourinnois)					
être attentif à la lisibilité des panneaux routiers : ne pas cacher certaines indications par d'autres, comme par exemple le panneau "circulation locale" caché derrière les panneaux "zone 30" et "Nos enfants jouent" (CsIt ODR2 à Fallais)					En cours

le panneau de signalisation "7,5 tonnes" est mal placé car il n'est pas visible (Cslt ODR2 à Tourinne)					SPW
trouver une alternative aux ralentisseurs, notamment rue du Tumulus (Cslt ODR2 à Braives)					
créer des dos d'âne plus adéquats avec le paysage, plus durables (Cslt ODR2 à Braives)					
aménager de vraies chicanes comme à Avennes (Cslt ODR2 à Braives)					
les chicanes sont inutiles car trop espacées (Cslt ODR2 à Fallais)					
éviter les aménagements de rue qui ne servent à rien : rond-points, coussins berlinois, chicanes => sécuriser les routes par des aménagements réfléchis (Cslt ODR2 à Latinne)					
aménager les chemins de remembrement de manière à empêcher le trafic des voitures particulières (mesures existantes inopérantes)(Cslt ODR2 à Braives)					
attention à certains marquages au sol : au lieu-dit "le Tilleul", les automobilistes pensent qu'il y a un rond-point ! (Cslt ODR2 à Ville)					Le panneau est correct
revoir l'état de la voirie du cimetière (Cslt ODR2 à Ville)					Entretien
réparer les routes (Cslt ODR2 "Enfants" - annexe "e")					Entretien
Conclusion du CS du 01/04:			Objectiver la problématique de la vitesse, relever les points noirs et proposer des mesures hiérarchisées		
F. STATIONNEMENT					
étudier le développement de parkings pour les voitures de riverains ou de camions en partenariat avec le secteur privé (partie 2 - d)					
problèmes de parking à Latinne centre et lors des festivités à Hosdent (Cslt ODR2 à Latinne)					
pas de réel parking au niveau du Roxy, la proximité avec la route est un peu dangereuse (Cslt ODR2 "Associations")					La salle comprend 1 terrain vierge

Nouvel élément

le stationnement aux abords de la "Ferme des Sources" (salle de mariage) rue des Aiwisses pose problème (Cslt ODR2 à Ville)					
stationnement de véhicules dans les chemins de remembrement (Cslt ODR2 à Tourinne)					
sensibiliser les automobilistes au respect des trottoirs qui n'ont pas vocation à être des parkings (Cslt ODR2 à Ciplet)					Communication et sensibilisation
Conclusion du CS du 10/02:			Il conviendrait d'assurer l'analyse de la situation actuelle au niveau des implantations scolaires (avec Ecoles) et des maisons de village (souvent à proximité). Il convient de s'assurer des emplacements non nécessaires PMR. Quelques zones problématiques sont à prendre en main (ex: Quartier de l'Eglise à Fallais)		Le stationnement sauvage est un frein à la marche. Il faut sensibiliser à ce problème et remédier. La sensibilisation doit aussi passer par les écoles pour le stationnement sauvage lié aux déplacements scolaires.
G. ESPACE PUBLIC					
réaménagement de la salle Void9 à Ciplet et de ses pourtours en espace d'accueil et de convivialité (partie 2 - d)					
réaménagement de la Place du Carcan à Braives en espace de détente et intégrant l'avenir de la salle du Roxy (partie 2 - d)					En cours
aménagement des abords de la salle E. Colpin à Fumal (partie 2 - d)					
rénovation de la place de l'église d'Avennes et des pourtours (allée de l'église et ancien cimetière) (partie 2 - d)					
la place de village de Tourinne devient un parking, il faut lui redonner son utilité première (Cslt ODR2 "Associations")					

Conclusion du CS du 01/04:			Quelques propositions....		

Composition du comité de suivi					
Présences au comité de suivi	Entité	Nom	Téléphone	Portable	e-mail
13/01, 10/02	ZPHO	Mr Ponsart	019/659510		dirop5293@gmail.com
13-janv	TEC	Mme Perwez	04/3619221		alivia.perwez@tec-wl.be
10-févr	SPW DG01 - Direction de la Sécurité des Infrastructures routières (DGO 1.21)	Ing. Sébastien LANNOIS	081/772717		sebastien.lannois@spw.wallonie.be
13/01/2014, 01/04/2014	SPW DG02	Mme Lorge	081/773118		michele.lorge@spw.wallonie.be
10-févr	Sentiers.be	Aufiero Gino	081/390713		gino.aufiero@sentiers.be
10/02/2014, 01/04	SPW	DEWALLEF Geneviève			genevieve.dewallef@spw.wallonie.be
10/02/2014, 01/04	SPW	DUBUISSON Karin			karin.dubuisson@spw.wallonie.be
10-févr	Gamah	Sarah Logan	081/241937		sarah.logan@gamah.be
	AC	Mr Du Fontbaré		0475/239377	fumal@skynet.be
	AC	Mme Lebrun	019/696229		territoire@braives.be